



## Bienvenue à notre nouvelle commerçante !



### FASHION ADDICT

Magasin de prêt-à-porter, accessoires et chaussures de mode. 74, PLACE de la Liberté à La Chambre

Venez découvrir toutes les nouveautés du magasin à petit prix. De la taille XS à XL

LA BOUTIQUE VOUS ACCUEILLE :

MARDI JEUDI VENDREDI SAMEDI : 9h00/12h00 14h30/19h00

MERCREDI : 9h00/12h00 14h30/ 18h00

## Du côté des travaux...



Les travaux de remplacement du réseau d'eau potable, de mise en séparatif de l'assainissement et des aménagements de surface des rues de La Poste et du Colombier ont débuté le lundi 13 mars.

**Durée prévisionnelle: Mars à Août 2023**

**Montant des travaux : 620 000 € HT**

dont **410 000 € HT pour la partie communale**  
et 218 000€ HT pour la partie SIEPAB.

Les travaux consistent en :

**EAU POTABLE –Maître d'ouvrage: SIEPAB**

- Remplacement de la conduite
- Renforcement (diamètre supérieur) pour mise aux normes de défense incendie
- Renouvellement des branchements
- Positionnement des compteurs sous regard extérieur en limite de propriété

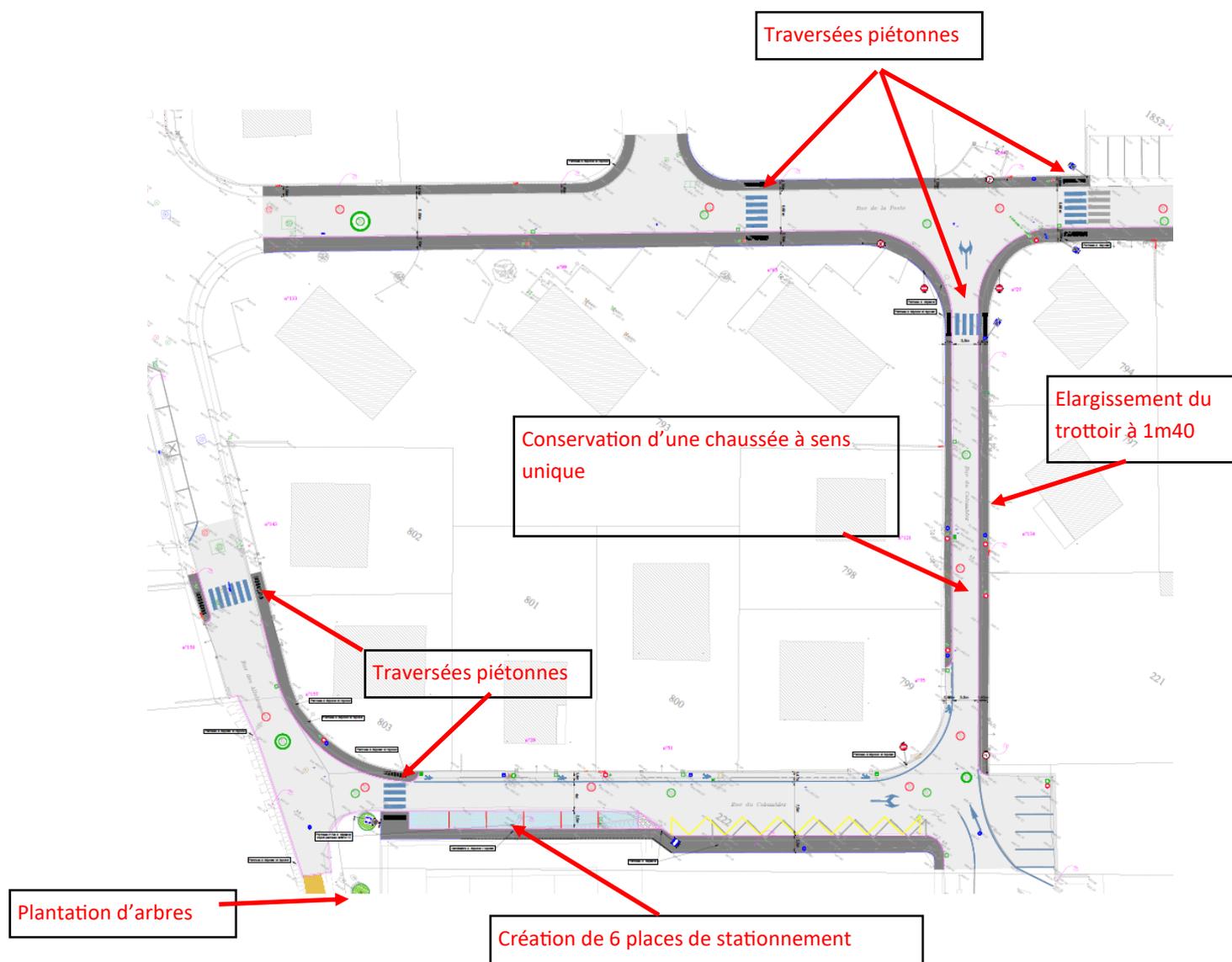
## ASSAINISSEMENT

- Création d'un réseau pluvial strict neuf (Maître d'ouvrage commune)
- Création d'un réseau d'assainissement eaux usées strictes neuf (Maître d'ouvrage SIEPAB)
- Mise en séparatif des branchements: EU et EP séparés pour chaque branchement

## AMENAGEMENT –Maître d'ouvrage: Commune de La Chambre

- Réfection des revêtements
- Conservation des trottoirs –accessibilité des cheminements piétons sur tout le linéaire
- Aménagement d'un parking le long des terrains de tennis, plantation d'arbres

L'accès au quartier sous-ville fait l'objet de déviations évolutives en fonction de l'avancement des travaux. Nous vous remercions de votre compréhension.



## Finances communales

Le compte administratif s'établit comme suit :

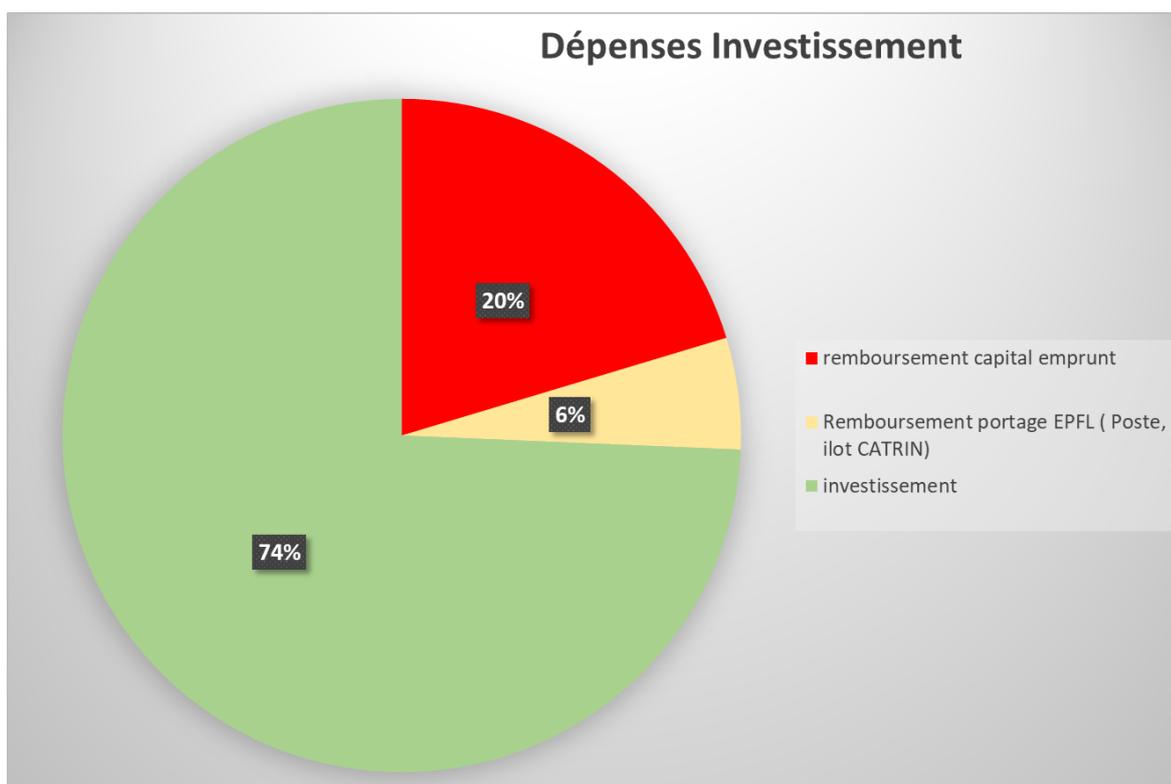
### Section fonctionnement :

- Dépenses : 1 836 708 €
  - Recettes : 2 034 731 €
- 
- Excédent de clôture : 198 023 €
  - Résultat antérieur reporté : 151 587 €
- 
- Résultat de clôture : 349 610 €

	Dépenses		Recettes
Charges à caractère général	330 257		
Charges de personnel	570 191	Atténuations de charges (remboursement salaires IJ)	46 053
Atténuation de produits (reversement de taxes)	86 531	Produits, services, ventes diverses (dont personnel intervenant à la restauration scolaire 20 K€)	27 803
Autres charges de gestion courante (SDIS, subventions, indemnités élus)	118 361	Autres produits de gestion courante (loyers gendarmerie, MAM...)	139 729
		Fiscalité locale	210 837
Charges financières (intérêts emprunts)	52 659	Impôts et taxes	760 465
Charges spécifiques (dont sortie immobilisation ancienne gendarmerie)	678 480	Produits spécifiques (recette vente domaine dont ancienne gendarmerie)	574 039
Dotations amortissements	227	Dotations et Participations (dont participation école NDC 12 k€ et reversements taxes)	275 803

• **Section investissement :**

• Dépenses :	780 112 €
• <u>Recettes :</u>	<u>1 342 762 €</u>
• Excédent de clôture :	562 650 €
• <u>Résultat antérieur reporté :</u>	<u>- 384 569 €</u>
• Résultat de clôture :	178 081 €
• Restes à réaliser	- 355 100 €
• Besoin en financement	177 018 €



Les principaux investissements de l'année 2022 ont été :

- la création des jardins familiaux à destination de 16 familles du village avec compost collectif...
- la première phase de la reprise des jeux du jardin public pour permettre aux plus jeunes de profiter d'un espace protégé, adapté et ombragé.
- le chantier des séparatifs eaux pluviales-eaux usées de la partie haute de la rue de l'église qui a été l'occasion de reprendre le tablier du bas de la rue.
- La poursuite de l'isolation des plafonds et la reprise de l'éclairage de trois salles de classe de l'école primaire
- La reprise de l'éclairage du gymnase.

## BUDGET 2023

Dans le cadre du vote du budget 2023, les travaux suivants ont été validés:

1. Les travaux de remplacement du réseau d'eau potable, de mise en séparatif de l'assainissement et des aménagements de surface des rues de La Poste et du Colombier.
2. Etanchéité du toit terrasse du gymnase.
3. 2ème phase de l'aire de jeux.

La note de présentation synthétique du budget sera mise en ligne sur le site internet.

## Bilan de l'extinction nocturne

Evolution de la consommation en Kwh de l'éclairage public ( début de l'extinction nocturne en janvier 2021)

2019	2020	2021	2022
168296	151919	85696	83717

**Soit un gain de plus de 11 000€ sur la seule année 2022/** consommation 2020 sur la base du tarif au 1er mars 2022 à 0,1740 €/kWh.

## Cadastre solaire

Le Syndicat du Pays de Maurienne et l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise se sont associés pour réaliser le cadastre solaire de leur territoire.

Outil cartographique interactif et dynamique, le cadastre solaire permet de visualiser le potentiel solaire des toitures et parkings et de simuler la rentabilité économique d'un projet d'installation de panneaux solaires (montant de l'investissement, montant de revente de l'énergie, économie sur la facture en cas d'autoconsommation de l'énergie, temps de retour sur investissement...).



Cette carte solaire est un outil de sensibilisation aux potentiels d'utilisation de l'énergie solaire. Il n'engage pas le concepteur de l'outil sur les résultats.



## ATTENTION CHENILLES PROCESSIONNAIRES

# Chenilles processionnaires du chêne et du pin :

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid



En savoir plus ?  
[www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr)

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

## La chenille : qui est-elle ?

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

### Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.

### Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

**CONTACT**  
Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes  
Tél. : 04 72 34 34 00  
[www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/)

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

Plusieurs nids ont été repérés dans le village ! Merci de limiter leur propagation.

## Emplois jeunes 16-18 ans (mineurs)

8 missions de deux semaines sont à pourvoir sur la commune (nettoyage, entretien des espaces verts, support aux employés communaux...) en juillet et en août.

Merci d'adresser votre candidature et votre lettre de motivation à la mairie avant le 8 mai 2023. Ces missions seront réservées aux jeunes habitants de la commune et seront traitées par ordre d'arrivée.

Il n'y aura pas la possibilité d'accueillir tous les jeunes de la commune. Un jeune ne pourra être employé qu'une seule fois.

## Aide au permis de conduire (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Vous recherchez une aide financière pour vous aider à payer vos heures de conduite délivrées par une auto-école de la région. La Région prend en charge une partie des coûts de votre formation au permis de conduire. Le montant de l'aide est de 200 €.

Cette aide s'adresse à tous les jeunes âgés de 18 ans, en cours de formation au permis de conduire au moment du dépôt de la demande et résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

La demande devra être déposée avant le 19ème anniversaire du jeune.

L'aide est cumulable avec l'aide au permis de conduire proposée par le Pass'Région.

## Du côté des arbres du village...

Lors de sa visite l'an passé, le jury des villes et villages fleuris s'est inquiété de certains arbres du village et nous a invités à faire un audit.

Nous vous communiquons ci-après un extrait des résultats de l'audit réalisé par l'ONF (Office National des Forêts) :

« Le marronnier de la grande rue présente une cavité interne très importante. Cette cavité a été mesurée à l'aide d'un pénétromètre. La paroi résiduelle de bois sain restante est très insuffisante. Il présente un risque avéré de rupture et doit être abattu ainsi que deux trembles du jardin public un platane et un charme »

L'abattage de ces différents arbres est donc programmé. D'autres arbres seront replantés par la suite.

## Informations pratiques...

### URBANISME

« Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. » Ministère de la transition écologique.

La commune de La Chambre peut ainsi recevoir toutes les demandes d'autorisation dématérialisées à l'adresse électronique suivante : [urbanisme@la-chambre.fr](mailto:urbanisme@la-chambre.fr)

### YATOU EN MAURIENNE

Vos commerçants à portée de clic ! Portail officiel des commerçants, artisans, services de la Vallée de la Maurienne.

<https://www.yatou-en-maurienne.fr/>

### SCOLARITE & TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions pour les familles ayant besoin d'un circuit de transport scolaire pour l'année 2023/2024 débuteront le 2 mai prochain.

Pour mémoire, les nouvelles inscriptions à l'école maternelle se font en mairie.

### CIVISME RAPPEL :

Avec les beaux jours les deux-roues ressortent et c'est bien normal, il appartient néanmoins aux utilisateurs de ces deux roues de respecter la tranquillité du voisinage.



## AGENDA / ANIMATIONS

20 Avril : Disco-Soupe, dans le centre du village

8 Mai 11h45 : Commémoration de l'Armistice 1945

13 Mai : Concert organisé par l'Ecole de Musique « les RITA MITSOUKO », salle Maurice Perrier

27 Mai : Challenge « Christiane Camille », concours 16 doublettes, au Boulodrome de La Chambre

10 Juin : Ville étape, départ Critérium du Dauphiné, Jeunes Espoirs

16 Juin : Marché nocturne et défilé de mode

18 Juin 11h00 : Appel du Général de Gaulle

21&22 juin : Fête de la musique avec l'école de Musique

24 Juin : Journée citoyenne « Le Cani-ville », organisé par le Club Canin du Bugeon,

25 Juin : Cycloportive « La Trilogie de Maurienne », commune traversée

8 Juillet : Déambulation Nocturne (spectacle de rue) suivie du Bal organisé par le Comité des Fêtes, Place du Champ de Foire

19 Juillet : « La France en Courant », arrivée Place du Marché à 16h00, animations prévues en attendant les coureurs suivies du Marché nocturne organisé par l'UCA

29 Juillet : « Trophée Roland Gava », au Boulodrome de La Chambre

30 Juillet : Brocante au Champs de Foire et Concours de Pétanque ( Comité des Fêtes)

6 Août : Cycloportive de La Madeleine, départ de la course au centre du village

16 Septembre : Challenge Municipalité – 32 têtes à têtes

14 Octobre : Repas de Séniors au centre Maurice Perrier

28 Octobre : Concours de Belote, organisé par le Comité des Fêtes

